

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

.....
Communauté de communes
du **PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS**

Bélus
Cagnotte
Cauneille
Estibeaux
Gaas
Habas
Hastingues
Labatut
Mimbaste
Misson
Mouscardès
Oeyregave
Orist
Orthevielle
Ossages
Pey
Peyrehorade
Port-de-Lanne
Pouillon
Saint-Cricq-du-Gave
Saint-Étienne-d'Orthe
Saint-Lon-les-Mines
Sorde-l'Abbaye
Tilh

ÉDITO



JEAN-MARC LESCOUTE

PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| EDITO | 2 |
| VERS UN PROJET DE TERRITOIRE | 3 |
| BUDGET | 4 |
| RESSOURCES HUMAINES | 5 |
| FRANCE SERVICES ET ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE | 6 |
| ACTION SOCIALE | 8 |
| PÉTITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE | 9 |
| PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME | 14 |
| DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE | 16 |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | 18 |
| SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIES | 21 |
| PISCINE | 22 |

Deux ans déjà se sont écoulés depuis le début de la mandature 2020/2026 de la nouvelle gouvernance du Pays d'Orthe et Arrigans.

Malgré les événements que nous avons connus, les élus et agents ont été et restent mobilisés, conscients des enjeux et des ambitions portés pour le territoire.

2022 a été l'année de la mise en marche du projet de territoire. Avec la signature du CRTE en Janvier dernier, les élus se sont engagés sur la vision à long terme du Pays d'Orthe et Arrigans et sur l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, traduction règlementaire du projet de territoire.

2022 a également été l'année de la dynamisation de l'image touristique du territoire. Le Pays d'Orthe et Arrigans porte désormais la marque « La Vallée du Kiwi » comme un étendard pour promouvoir sa destination et son attractivité touristique.

Enfin, l'année 2022 a été marquée par la réorganisation des services au domicile proposés par le CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans et ce dans le but d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires du territoire.

Le travail continue et je suis convaincu que la réflexion et l'implication de tous, élus, agents et acteurs locaux, permettront d'apporter des réponses pertinentes aux grands enjeux de demain pour le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans.

Vers un projet — de territoire

Début 2022, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans s'est engagée auprès de l'état en signant le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

L'élaboration de ce CRTE est l'occasion pour le Pays d'Orthe et Arrigans de réfléchir collectivement aux grands enjeux de demain, de fédérer tous les acteurs locaux [élus, habitants, techniciens...] et d'écrire une feuille de route pour le territoire. Il répond à une triple ambition pour le territoire : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.



En complément du CRTE et pour s'inscrire dans une démarche globale et stratégique, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans s'est lancée en fin d'année 2021 dans l'élaboration d'un projet de territoire à travers la conception du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le projet de territoire constitue la stratégie politique que les élus souhaitent se fixer notamment en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de services à la population...

Ils ont travaillé lors de plusieurs rencontres en 2022 autour des perspectives démographiques et des capacités d'accueil du territoire pour les nouveaux habitants. Ces réflexions se poursuivront en 2023 afin de détailler les ambitions politiques fondatrices du projet de territoire.



Un budget — équilibré

Répartition des finances de l'intercommunalité :

- Communauté de communes : 1 budget principal et 4 budgets annexes (Action économique, Office de Tourisme, GÉMAPI, Multiple rural)
- CIAS : 1 budget principal, 3 budgets annexes (aide à domicile, portage de repas et EHPAD)

DÉPENSES : Fonctionnement + investissement = **25 millions de dépenses**

| | Total | Soit |
|---|-----------|------|
| Déchets SITCOM et SIETOM | 3 069 089 | 12% |
| Attributions de compensation versées aux communes | 1 973 301 | 8% |
| Pôle Patrimoine Culture Tourisme + BA OT | 1 212 659 | 5% |
| Pôle Développement économique + les BA | 897 785 | 4% |
| Aménagement territorial (Urbanisme, Gemapi, PCAET, Habitat) | 503 500 | 2% |
| Pôle Petite Enfance Enfance Jeunesse | 4 261 137 | 17% |
| Pôle ressources (administration, communication, MSAP, opérations non ventilables) | 2 927 009 | 12% |
| Voiries, Technique et bâtiments | 1 161 830 | 5% |
| Pôle Domicile (aide à domicile et portage repas) | 4 646 785 | 18% |
| EHPAD | 4 499 165 | 18% |

RECETTES : Fonctionnement + investissement = **26,5 millions de recettes**

| | Total | Soit |
|---|-----------|------|
| Autofinancement | 2 846 600 | 11% |
| Entreprises | 2 981 900 | 11% |
| Fraction TVA (ancienne Taxe habitation) | 3 067 600 | 12% |
| Etat (subventions) | 159 250 | 1% |
| Ménages | 4 466 700 | 17% |
| Etat (dotations) | 3 153 240 | 12% |
| Compensation Etat | 1 078 200 | 4% |
| Produits des services | 3 452 450 | 13% |
| Emprunts | 427 700 | 2% |
| Autres ressources | 2 458 110 | 9% |
| Autres collectivités | 2 482 150 | 9% |

FISCALITÉ :



Fraction TVA (en compensation de la suppression de la taxe d'habitation)

2,737 millions €

Taxe foncière 780 700 €

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2,7 millions €

Taxe Gémapi 201 246 €

Cotisation foncière des entreprises 1,7 millions €

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises 888 000 €

Compensations suite aux exonérations Etat 1 002 861 €

Un personnel — mobilisé



348 agents

ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT POUR ASSURER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ



321 FEMMES



27 HOMMES

CATÉGORIES

32

agents
catégorie A

47

agents
catégorie B

269

agents
catégorie C

STATUT

213

agents
fonctionnaires

9

agents
en CDI

126

agents
en CDD

RÉPARTITION PAR PÔLES :

112 Petite enfance Enfance Jeunesse

101 Domicile

85 EHPAD

16 Ressources

13 Patrimoine Culture Tourisme

7 Portage repas

5 Technique

5 France Services

3 Aménagement du territoire

1 Développement économique

Ensemble pour dessiner — le service public de demain

L'Espace France Services du Pays d'Orthe et Arrigans accompagne depuis 2018 les administrés du territoire dans la réalisation de leurs démarches administratives et leur dématérialisation.

Le Pôle « France Services et accompagnement au numérique » compte 5 agents : 4 conseillers France Services (dont 2 animateurs numériques et une coordinatrice), 1 conseillère numérique France Services.

UNE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

Suite au départ du conseiller numérique, une nouvelle conseillère numérique a rejoint l'espace France Services en novembre 2022.

En parallèle, deux animateurs numériques accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives en ligne, dans les locaux de la Communauté de communes à Peyrehorade et Misson. Des initiations collectives sont également toujours proposées.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ZOOM SUR... LES JOURNÉES PORTES OUVERTES 2022

À l'occasion des Journées Portes Ouvertes France Services en Octobre 2022, un programme d'actions a été proposé avec le soutien d'un certain nombre de partenaires :

- Stand de présentation des missions de l'ADIL le 3 octobre
- Atelier numérique avec la CPAM le 6 octobre
- Café des Jeunes « à quoi sert une déclaration des revenus ? » avec la DGFIP, la CAF, la CPAM, la MSA, le Pôle Emploi et la MILO le 12 octobre. Pour ce rendez-vous, nous avons accueilli Mme la Préfète des Landes venue à la rencontre des jeunes du territoire.



CHIFFRES CLÉS :

409

personnes sur le point d'accès numérique avec ou sans accompagnement

3394

demandes des administrés

1020

accompagnements individuels

431

ateliers numériques assurés par les animateurs numériques

1833

rendez-vous avec les partenaires

13,52

personnes accueillies par jour en moyenne

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

- **Réunion ADIE sur la création d'entreprise avant 30 ans**, avec la MILO le 10 février 2022
- **Connect'Emploi 2^{ème} édition** du 21 mars au 7 avril 2022 avec 12 partenaires dont 4 entreprises du territoire
- **Réunion avec les assistantes sociales du territoire** [Conseil départemental, MSA, CARSAT, CAF] pour éclaircir les missions et le cadre d'intervention respectif le 2 mai 2022
- **Participation à la journée 1,2,3 Familles** le 14 mai 2022
- **Organisation et participation au Salon des 1000 Emplois** le 19 mai 2022
- **Rencontre avec le PCB l'Atelier Budgétaire 64/40** le 8 juin 2022
- Rencontre avec **les professeurs de FLE** le 14 juin 2022
- **Venue du truck SOLIHA** pour les aides à domicile et les administrés du territoire le 15 juin 2022
- **Rencontre avec l'IRSA** pour l'accompagnement des personnes déficientes auditives et visuelles le 4 août 2022
- **Journées Portes Ouvertes** en Octobre 2022
- Réunion avec les **directeurs des écoles maternelles et primaires** le 17 octobre 2022



- **Réunions de préparation avec les collèges et lycée de secteur et intervention CIDFF** pour la sensibilisation à l'égalité filles/garçons en octobre 2022
- **Organisation d'un « temps pour les saisonniers du kiwi »** en partenariat avec le Relais saisonnier, la MSA, la CPAM, la gendarmerie, le SDIS en Novembre
- Réunions trimestrielles avec les **secrétaires de mairie**
- Présence mensuelle sur le **marché de Peyrehorade**



L'action sociale se réorganise pour — améliorer ses services

La Communauté de communes, par l'intermédiaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), propose des services d'accompagnement à domicile pour les personnes vulnérables ou empêchées du territoire. Il regroupe le pôle dédié aux services d'aide à domicile et portage de repas et l'EHPAD « La Chaumière Fleurie » à Pouillon.

AIDE À DOMICILE :

74 228

heures réalisées
(aide-ménagère, garde de
jour et auxiliaire de vie)

492

bénéficiaires

140

agents en 2022

CHIFFRES CLÉS :



PORTAGE DE REPAS :

58 633

repas distribués

338

bénéficiaires
(ayant au moins eu un
repas sur l'année)

EHPAD :

72

résidents [88 % de remplissage]
dont 60 coté EHPAD
et 12 en unité Alzheimer.

27 002

jours en hébergement permanent

501

jours pour l'accueil temporaire
et 20 pour l'accueil de jour



AIDE À DOMICILE ET PORTAGE DE REPAS

À la suite d'une étude organisationnelle réalisée en 2020, la nécessité de repenser les services d'accompagnement au domicile du CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans a été mise en exergue afin d'améliorer la prise en charge des bénéficiaires. L'année 2022 a de ce fait été marquée par :

- une nouvelle organisation du pôle Action Sociale :
 - Création du Pôle Santé
 - Création du poste de Référente Coordinatrice
 - Nouvelle direction depuis le mois d'août 2022
- la pérennisation du programme « Aidants-aidés : une qualité de vie à préserver » : tuteur métier, chargé de transmissions...
- la mise en place des astreintes de l'aide à domicile sur l'ensemble du territoire

EHPAD LA CHAUMIERE FLEURIE POUILLON

Après les années de crise sanitaire, le retour à une vie normale s'est fait petit à petit à l'EHPAD communautaire La Chaumière Fleurie. L'établissement a ainsi réouvert librement à la visite et les animations et sorties proposées aux résidents ont retrouvé une belle dynamique.

La priorité est désormais de retisser des liens avec des acteurs de la vie extérieure et de retrouver un quotidien serein et chaleureux.



Parentalité et famille, — des sujets phares

LE COMITÉ TERRITORIAL PARENTALITÉ

La Communauté de communes a créé en 2021 son Comité Territorial Parentalité [CTP] qui réunit les acteurs de la parentalité œuvrant sur le territoire dans le domaine scolaire, extra-scolaire, périscolaire, celui de la petite enfance, de la solidarité et de l'action sociale.

LES OBJECTIFS DU CTP : se connaître et se « reconnaître » entre acteurs agissant auprès des familles, porter une attention particulière aux familles ayant un enfant à besoins particuliers, les familles précaires ou en situation de pauvreté, les familles monoparentales, créer de nouvelles actions, des partenariats en direction des familles...

En 2022, 4 réunions des acteurs du CTP ont permis :

- de dresser un diagnostic des besoins des familles sur le territoire compte tenu des 3 axes de la stratégie nationale de la parentalité retenus :
 - Accompagnement des familles des jeunes de 6 à 11 ans
 - Favoriser le soutien par les pairs
 - Améliorer l'information des familles
- de fixer 3 types d'actions qui ont été présentées au comité de pilotage :
 - La création d'un livret destiné aux familles
 - La mise en place de cafés parents
 - Le développement du service destiné aux adolescents et à leur famille

ZOOM SUR... 1,2,3 FAMILLES

La journée 1,2,3 FAMILLES s'est déroulée le Samedi 14 Mai 2022 dans l'enceinte de la Maison du Temps libre et de la Maison de la Petite Enfance à Pouillon.

Environ **120 familles** avec près de **155 enfants** sont venues participer à cet événement durant laquelle 11 animations ont été proposées par les services du pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse ainsi que par la ludothèque.

3 spectacles et 3 animations ont également été proposées par des prestataires externes.



Accueillir, faire grandir, — éveiller

L'accueil des enfants du territoire au sein des deux multi-accueils collectifs, de la crèche familiale et des accueils de loisirs du territoire se déroule chaque année autour de projets pédagogiques soigneusement élaborés par les équipes. Grandir, en éveillant ses sens, en découvrant la nature, sensibiliser à l'alimentation, à l'environnement, au partage... sont autant de thématiques mises en valeur dans les actions menées par les services petite enfance, enfance jeunesse de la CCPOA.

PETITE ENFANCE

ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

Augmentation de 6 places d'accueil en septembre 2022 :

- **+ 3** à la crèche familiale pour arriver à 24
- **+ 3** à la crèche « Les Bibous » pour arriver à 35

Soit sur le territoire : **56 places** en accueil collectif et **24 places** en accueil familial



CHIFFRES CLÉS :

CRÈCHE FAMILIALE :

34 familles accueillies chez les 7 assistantes maternelles réparties sur tout le territoire

33 422 heures facturées

CRÈCHES COLLECTIVES :

Crèche à PEYREHORADE :

41 enfants soit 38 familles accueillies

231 jours d'accueil pour 36 000h de présence

Crèche à POUILLON :

64 enfants soit 61 familles accueillies

Heures présences annuelles : **58 885 h** facturées

PROJETS D'ÉVEIL

Crèche Les Bibous à POUILLON :

Projets sur la thématique de l'art : emprunts d'œuvres d'art sur l'année grâce à l'artothèque Nayart, interventions d'un peintre, d'une sculptrice, ateliers autour de la poterie.

Crèche du Pays d'Orthe à PEYREHORADE :

Organisation d'ateliers créatifs [peinture avec des bouchons, feuilles, terre glaise...], achats de livres, jardinage, racontines, massage bébés, ateliers Montessori avec objets de récupération

Crèche familiale du Pays d'Orthe et Arrigans :

72 ateliers réalisés ont été réalisés cette année et des achats de matériel ont permis de développer et d'enrichir les activités au domicile des assistantes maternelles.



RELAIS **PETITE ENFANCE**

82 assistants maternels sont en activité sur le territoire

35 assistants maternels ont participé aux ateliers du RPE avec 150 enfants

11 ateliers sont proposés par semaine ce qui représente **255 ateliers** pour l'année, sur les communes de Peyrehorade, Orist, Estibeaux et Pouillon.



ZOOM SUR... **LA SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE**

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, des ateliers du RPE ont été mis en place en fin de journée pour inviter les parents à venir partager un moment avec les enfants et les assistants maternels. Ils ont ainsi pu découvrir les espaces et les animatrices.

Des soirées à thème sont également organisées en direction des assistants maternels et des parents :

- une soirée débat « Mieux comprendre et accompagner les pleurs des bébés et des jeunes enfants » animée par Chloé Saint-Guilhem.
- une soirée sur la nouvelle convention collective
- deux soirées à destination des assistants maternels sur la fabrication de « Tablier à histoire » avec Géraldine Coursan du Jardin de Jules.
- une soirée poterie à destination des assistants maternels
- deux soirées d'analyse des pratiques professionnelles



LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS

Le LAEP a accueilli 20 familles et 30 enfants sur les 3 espaces à Pouillon, Peyrehorade et Estibeaux. La grande majorité des enfants ont entre 1 et 2 ans

PROJET TRANSVERSAL AUX **ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**

En 2022, un projet transversal a été lancé entre les différentes structures d'accueil sur la santé environnementale [projet qui se poursuivra en 2023] : réflexion sur les achats alimentaires ou non, sur l'utilisation des produits d'entretien, réinvestissement de l'extérieur...

L'objectif est d'intégrer également les autres services de la CCPOA dans cette démarche.



ENFANCE

ÉCOLES MATERNELLES :

630 enfants [dont 416 TPS, PS et MS] fréquentent **les 12 écoles** comprenant une classe de maternelles du territoire. Ils sont encadrés par **17 ATSEM**.



SPECTACLE

La Musicale des Gaves a proposé aux élèves de maternelle de l'ensemble du territoire de revivre l'histoire de " Pierre et le Loup ". conte musical pour enfant revisité en Jazz à la salle d'Aspremont de Peyrehorade le mardi 24 mai 2022, lors de 3 représentations.



ZOOM SUR... LA CLASSE TPS INTERCOMMUNALE À PEYREHORADE



Depuis la rentrée 2022, un nouveau dispositif intercommunal sur le site de l'école maternelle de Peyrehorade propose la scolarisation des enfants de moins de 3 ans résidant sur le territoire du Pays d'Orthe. La classe de Toute Petite Section accueille pour une première et progressive rencontre avec le monde de l'école, 20 enfants de 8h30 à 16h30.

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES

- Réfection des toilettes à Sorde-L'Abbaye
- Contrôle de l'air dans les 12 maternelles
- Installation de jeux extérieurs





CHIFFRES CLÉS :

SERVICE JEUNESSE :

105 jeunes inscrits

4 séjours de vacances sur l'année
[hiver, printemps, été et automne]

Accueil tous les mercredi après-midi
en période scolaire

40 sorties

et prestations proposées

2 séjours proposés
5 jours /4 nuits

1 raid autogéré 2 jours/1 nuit

2 animations des pauses
méridiennes aux collèges par semaine

SERVICE JEUNESSE :

CRÉATION DU SERVICE JEUNESSE

Afin de développer de nouveaux projets en faveur du public jeune, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans propose, depuis le 1^{er} janvier 2022, un service jeunesse pour l'ensemble des 11-17 ans du territoire

Celui-ci propose d'un côté l'**espace Ados** et de l'autre des **animations jeunesse** au collège.

Le dispositif **Promeneurs du Net** a également été mis en place au sein du service Jeunesse. Il vise à faire de la prévention autour du harcèlement et du cyberharcèlement.



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

36 mercredis d'ouverture en 2022 + 66 jours d'ouverture durant les vacances scolaires

Nombre d'inscrits toutes structures confondues en Pays d'Orthe et Arrigans :
760 enfants

Activité périscolaire des mercredis :

→ 39 648 h de présence des enfants pour l'ALSH du Pays d'Orthe

→ 26 316 h de présence des enfants pour l'ALSH des Arrigans

Activité extrascolaire (durant les vacances scolaires) :

→ 65 744 h de présence enfants pour l'ALSH du Pays d'Orthe

→ 52 936 h de présence enfants pour l'ALSH des arrigans

Activités majeures :

→ Camp de vacances 5 jours en Lot et Garonne pour 24 enfants au mois de juillet

→ Mini camp de 3 jours à Pau pour 16 enfants au mois de juillet

→ Veillées pour les plus jeunes

→ Passerelles avec les crèches et l'espace Ados

→ Médiation culturelle autour de la composition et de l'enregistrement de chansons avec des professionnels

→ 1^{ère} soirée famille [rencontre et jeux partagés]

Une nouvelle dynamique — touristique et culturelle

Le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans possède de vrais atouts touristiques spécifiques : une gastronomie renommée, des paysages naturels préservés, un riche patrimoine culturel et bâti, de nombreux producteurs locaux et des activités de plein air variées...

Mais sa visibilité restant encore limitée, le Pays d'Orthe et Arrigans a souhaité se démarquer et se professionnaliser, d'une part, en se créant une véritable identité touristique et d'autre part, en mettant en place la taxe de séjour sur le territoire.

NAISSANCE DE LA VALLÉE DU KIVI

Après le diagnostic établi en 2020 par le Comité Départemental du Tourisme des Landes, l'accompagnement par l'agence Emotio Tourisme et l'implication des acteurs touristiques du territoire et des partenaires privés et publics, le kiwi est apparu comme un vrai élément singulier, différenciant et attractif sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans !

La création de la marque de destination touristique « **La Vallée du Kiwi** » a alors été officialisée lors des Assises du Tourisme, organisées le 11 Juin 2022.

MIS EN PLACE DE LA TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la taxe de séjour est applicable, sur l'ensemble des 24 communes du territoire qui compose la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Elle s'applique toute l'année à toutes les personnes qui proposent, à la location, un mode d'hébergement contre paiement (dès un loyer d'1 euro).

>> L'année 2022 a permis une collecte d'**environ 60 000 euros** avec une part importante (50%) issue des plateformes (Airbnb, Booking, Abritel et Gîtes de France).



CHIFFRES CLÉS :

OFFICE DE TOURISME :

4403 visiteurs

à l'office et sur les accueils mobiles

Réseaux sociaux : **Instagram 800 followers** - **Facebook 2600 abonnés** - Site internet : **11 000 visiteurs** uniques

140 partenaires

Hébergements - Restaurants / Activités loisirs
sites de visites / Produits du terroir / artisanats

Commerces et services - Partenaires publics

Associations à vocation culturelle



la **VALLÉE**
du **KIVI**
Pays d'Orthe et Arrigans

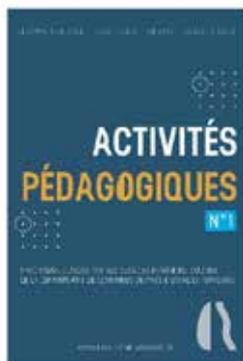


CULTURE :

CRÉATION ET DIFFUSION DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE LA BROCHURE PÉDAGOGIQUE À DESTINATION DES SCOLAIRES

La programmation proposée dans cette brochure a permis à 1143 élèves de découvrir une pratique artistique et/ou culturelle sur le territoire du Pays d'Orthe et Arrigans :

- Rencontre d'auteurs [503]
- Visite de l'Abbaye de Sorde [257]
- Visite des ludothèques [250]
- Prêt de malles et de jeux
- Projection de film



LUOTHÈQUES

Le Pays D'orthe et Arrigans propose 2 ludothèques sur le territoire à Peyrehorade et Pouillon Un service qui séduit avec une augmentation du nombre d'inscriptions : **+25%**

[6703 Personnes en 2022 contre 5368 en 2021]

- **77 familles** inscrites entre les 2 ludothèques à Peyrehorade et Pouillon
- Taux de fréquentation annuel : **environ 25 pers/jour**
- **115 emprunts de jeux** géants en 2022 contre 50 en 2021

DIAGNOSTIC CULTUREL DE TERRITOIRE

La phase 1 du diagnostic culturel du Pays d'Orthe et Arrigans a été lancée en 2022. Elle a pour objectif la production de l'état des lieux du territoire sur les années 2022 / 2023 par le biais de questionnaires et de rencontres avec les communes et acteurs du territoire.

PATRIMOINE

2022 aura été marquée par la réalisation des dernières tranches des travaux du programme de restauration des bâtiments conventuels de l'Abbaye de Sorde, débutés en 2007 ! Cette dernière tranche a amené son lot de découvertes archéologiques et de révélations historiques.

Une fréquentation moyenne en terme de visiteurs individuels [fermeture des espaces emblématiques tels que le cryptoportique] et une progression notable des groupes [scolaires notamment avec les offres pédagogiques nouvelles] ont été observées en 2022.

Soit au global 7711 visiteurs, en léger progrès par rapport à 2021 mais en deçà des années « avant covid » :

- visiteurs individuels en baisse avec 5200 entrées,
- visiteurs en groupes [dont scolaires] en augmentation [1100 visiteurs contre 600 en 2021]
- augmentation des publics sur les événements [près de 1500 personnes]
- vente des produits boutique en hausse

Enfin, l'Abbaye de Sorde a également obtenu en 2022 le renouvellement de la Marque Qualité Tourisme !



Soutenir l'implantation d'entreprises — et l'emploi local

Le service Développement économique de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans accompagne et apporte son soutien dans la réalisation des projets de création, d'installation ou de développement ainsi que dans les démarches administratives et financières. Il a connu une belle dynamique en 2022 avec plus de 150 personnes informées (dont 87 contacts ont été qualifiés) sur les besoins suivants :

22

Création d'entreprise

40

Achat terrain

24

Location terrain

15

Aides Financières

15

Emploi

10

Conseil

NB : Chaque demande peut rentrer dans différentes thématiques.



Le service Développement économique intervient également dans les domaines suivants :

→ Ateliers relais à Peyrehorade :

- Installation de la société SUDALOC
- Départ de la société « Terre et saveurs de Lanevere » : cette entreprise a acheté un terrain à la CCPOA dans la zone Bérié à Peyrehorade pour s'y installer. Cette installation lui a permis de faire évoluer son entreprise par la création de « L'Atelier 40-Cuarenta ».

→ Ecloserie à Orthevielle :

- Installation de la société « Courant Sauvage », spécialiste dans la confection de parasols et mobiliers de jardin haut-de-gamme et 100% fabriqués en France

→ Zones d'activités :

- ZAC Sud Landes : 11 entreprises sont installées dans la zone en 2022
- Zone d'activités à Orthevielle : installation de l'entreprise SRTF

→ **Aides et mesures à la création d'entreprise :**

• 4000 € - Octroyés pour le renouvellement de la convention avec l'**ADIE** dans le cadre du soutien aux porteurs de projet :

- 30 personnes du territoire renseignées
- a organisé, en coanimation avec la Mission Locale, 2 ateliers de sensibilisation à la création d'entreprise pour les jeunes du territoire et a participé au Salon des 1000 Emplois en Mai 2022
- a soutenu financièrement 5 personnes du territoire [3 pour démarrer, développer ou relancer leur activité et 2 en réponse à leurs difficultés de mobilité inclusive]
- a mobilisé 7 outils financiers pour un montant total de 21 768 €
- a accompagné 13 créateurs d'entreprises en post création par le biais de 19 rdvs individuels

• 6000 € - Convention avec **INITIATIVES LANDES** pour soutenir les porteurs de projet.

8 porteurs de projet accompagnés en 2022. Montant total des projets financés : 42 000 € / nombre d'emplois créés ou préservés = 11

Entre 2020 et 2022, 27 entreprises du territoire suivies pour des projets soit de création, de reprise ou de croissance d'entreprise.

→ **Réseau d'entreprises :**

Depuis 2021, le **Réseau d'Entreprises** rassemble une trentaine d'acteurs économiques du territoire afin d'échanger sur trois thématiques majeures : l'emploi, la mobilité et le logement.

Une des rencontres de 2022 s'est articulée autour des déplacements domicile-travail effectués par les actifs travaillant dans le territoire. Cette rencontre a permis de diffuser des éléments de diagnostic sur les pratiques des actifs en termes de mobilité afin d'échanger sur les solutions adaptées aux besoins des différents acteurs [actifs, employeurs et collectivités].

Une autre sur la thématique emploi a permis de lancer le 1^{er} Salon des 1000 emplois le 19 mai 2022.

→ **Informations auprès du jeune public :**

Une intervention a été organisée, en partenariat avec la proviseure de la cité scolaire de Peyrehorade, dans le collège pour la présentation des métiers en tension sur le territoire. Le premier rendez-vous concernait le domaine des "services à la personne" en présence des équipes du CIAS du Pays d'Orthe et Arrigans. Une première expérience qui sera amenée à se renouveler sur l'année 2023.



ZOOM SUR... LE **SALON DES 1000 EMPLOIS**

Le Salon des 1000 emplois s'est tenu le jeudi 19 mai 2022 à Peyrehorade. Organisé par les services de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, en collaboration avec Pole Emploi et la Mission Locale, il a reçu 250 visiteurs durant la matinée, majoritairement du territoire, venus à la rencontre de près de 40 entreprises. Un tableau affichant les offres d'emploi disponibles sur le territoire était également à la disposition des visiteurs. Le bilan positif de cette première édition, aussi bien du côté des visiteurs que des entreprises, a ouvert la voie à une nouvelle édition pour l'année 2023.

Aménager et préserver le territoire — pour demain



INONDATIONS : MIEUX RECONSTRUIRE AVEC MIRAPI

Face à de nouveaux épisodes d'inondations, la CCPOA a intégré le dispositif expérimental « **Mieux Reconstruire après Inondation** » (**MIRAPI**). Ce dispositif consiste à aider les sinistrés à reconstruire leur habitation de façon plus "résiliente" après une inondation, afin d'assurer leur sécurité, d'éviter de nouveaux dommages et de réduire le délai de retour dans les habitations touchées. Il concerne 59 communes landaises dont **Bélus, Hastings, Mimbaste, Oeyregave, Orthevielle, Pey, Peyrehorade et Port-de-**

Lanne sur le Pays d'Orthe et Arrigans. Dans un premier temps, des diagnostics à domicile seront faits par des experts et pris en charge à 100% par l'Etat, le Département des Landes et la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans. Dans un second temps, les travaux de protection préconisés par le diagnostic devraient être pris en charge à 80% par l'Etat.

L'année 2022 était la deuxième année de mise en œuvre de ce dispositif. **Plus de 70 diagnostics** ont été réalisés et le début des travaux sur certaines habitations vont pouvoir commencer.

GÉMAPI

La CCPOA a continué d'œuvrer avec les élus, les services de l'Etat et l'Institution Adour pour intégrer le territoire dans les politiques d'ensemble de lutte contre les inondations. Plusieurs documents stratégiques ont été lancés afin d'élaborer des stratégies de résilience aux inondations tels que le **Plan d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)** sur la partie Adour et Gaves réunis ou encore le PAPI sur le gave d'Oloron.

Ainsi, les territoires avec les plus forts enjeux seront à terme, couverts par des PAPI [Adour-Gaves], document stratégique de lutte contre les inondations.

Parallèlement, les études réglementaires de classement du système d'endiguement du Sablot et des bassins de Padescaux se sont poursuivies afin de pouvoir aboutir pour l'année 2023. Les syndicats de rivière poursuivent leur mission de gestion des milieux aquatiques des différents cours d'eau du territoire.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

Après deux années de travail en concertation avec les élus, associations du territoire, partenaires techniques et institutionnels, la CCPOA a arrêté son projet de **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** fin 2022. Pensé comme la stratégie de transition écologique et énergétique du territoire, le PCAET est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Ainsi le Pays d'Orthe et Arrigans s'est fixé pour objectifs à horizon 2050 d'atteindre la neutralité carbone et l'autonomie énergétique :

- En réduisant de 48% les consommations d'énergie entre 2016 et 2050
- En multipliant par 5 sa production d'énergie renouvelable à horizon 2050
- En réduisant de 67% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2016 et 2050
- En multipliant par 2 sa capacité de stockage carbone d'ici 2050



Le **plan d'action 2023-2028 du PCAET**, constitué de 34 fiches actions, s'articule autour de 3 axes :

1. Accélérer la transition écologique de la CCPOA et mobiliser les acteurs du territoire
2. Préserver le territoire en améliorant le cadre de vie
3. Développer une économie locale durable en valorisant les ressources

Le projet de PCAET sera transmis pour avis à l'Etat, la Région et l'Autorité Environnementale début 2023 et pourra être approuvé suite à la consultation du public.

La priorité de mise en œuvre des actions du PCAET s'axera sur la politique interne de la Communauté de communes. Ainsi, un plan de sobriété énergétique sera mis en œuvre afin de réduire la consommation d'énergie des services communautaires. Par ailleurs, la CCPOA a adhéré au réseau 3AR afin de travailler sur une politique d'achat plus responsable et intégrer des critères environnementaux dans ses marchés publics.

URBANISME

Depuis la fin d'année 2021, la CCPOA a engagé des réflexions relatives à l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Ce document de planification territoriale, vise à déterminer les orientations d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années.

La constitution du projet de territoire visera notamment à répondre aux questionnements suivants : Quels sont les objectifs de croissance démographique ? Combien de logements devront être construits et de quels types ? Quelles sont les zones économiques à développer et celles à créer ? Quels pôles et centralités doivent être confortés ou renforcés ? Comment favoriser les transitions écologique et énergétique ? Comment optimiser les déplacements et les modes de transport ? Quels sont les liens et échanges à favoriser avec les territoires voisins ?

La CCPOA est appuyée par l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées [AUDAP] pour mener à bien ce projet. Plusieurs séances de travail avec les élus et acteurs territoriaux ont été réalisées durant l'année 2022 et se poursuivent en 2023. Le projet et les ambitions politiques doivent encore être précisés afin de décliner ensuite les orientations et objectifs du projet d'aménagement d'ici à 2045 porté par le SCoT.

Par ailleurs, le PLUi du Pays d'Orthe a fait l'objet d'une modification de droit commun et d'une modification simplifiée. Le PLUi des Arrigans quant à lui a été concerné par une modification de droit commun. Durant l'année 2022, les demandes des pétitionnaires ont été récoltées pour préparer les prochaines modifications des documents.

MOBILITÉ

La CCPOA a été lauréate avec sa voisine la MACS d'un appel à projet des services de l'Etat pour travailler autour de la problématique de la mobilité en milieu rural. Le rendu a été réalisé au cours de l'année. Il a permis, notamment, d'aboutir à la création d'un parking de covoiturage sur la commune d'Orthevielle dont les travaux commenceront en 2023. Enfin, la voie de tram [Peyrehorade-Pauillon] fera l'objet d'une étude de faisabilité pour envisager une réfection en voie douce.



HABITAT

Face à la problématique de l'habitat, les élus ont décidé » de créer un groupe de travail afin de réfléchir à des solutions pour permettre aux habitants actuels et futurs, de se loger sur le territoire.



Des équipes techniques à pied d'œuvre — toute l'année

Tout au long de l'année, les services techniques et voiries sont en charge de l'entretien des infrastructures (bâtiments communautaires, crèches, écoles maternelles, abbaye, centres de loisirs, piscine...), des espaces verts, ainsi que des voiries à vocation communautaire.

Composé de 5 agents à temps plein, ce service œuvre toute l'année pour le bon fonctionnement des services et pour offrir le meilleur accueil aux habitants et visiteurs.



CHIFFRES CLÉS :

Près de **270 000 €** de dépenses [fonctionnement et investissement] pour garantir la bonne marche de toutes les infrastructures de la CCPOA

Plus de **680 000 €** d'investissement sur les voiries communautaires pour l'entretien et la réfection des routes sur l'ensemble du territoire

Plus de **250 000 €** d'investissement sur le fauchage des bords de route [890 km] et près de **53 000 €** pour le curage des fossés

Piscine communautaire

— un service apprécié par tous

Ouverte au public de juin à fin septembre dans le centre-ville de Peyrehorade, la piscine communautaire a connu une belle saison avec une fréquentation en hausse par rapport à 2021. Elle a ainsi ravi habitants et touristes lors des chaudes journées connues durant l'été 2022.

Les enfants scolarisés sur le territoire (en primaire et au collège) profitent également de la piscine lors de sessions réservées, de mai à début juillet et de septembre à mi-octobre, si la météo le permet.

Enfin, des séances aquatiques encadrées sont également assurées par l'équipe de la piscine à destination de 20 résidents du château de Cauneille.



CHIFFRES CLÉS 2022 :

Environ 4500 baigneurs

grand public entre juin et septembre [contre 3800 en 2021], soit une augmentation de 15.5%

Environ 100 écoliers

et **60 collégiens** par jour durant les créneaux consacrés aux écoles du territoire

280 adhérents au club de natation



2022 en images





pays d'**ORTHE**
et **ARRIGANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

156 route de Mahoumic - 40300 Peyrehorade
05 58 73 60 03 / contact@orthe-arrigans.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

à Peyrehorade : 156 route de Mahoumic / 05 58 73 00 73
à Misson : 60 Allée du Marais / 05 58 98 89 10
cias@orthe-arrigans.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DU KIWI

147 allée des évadés - 40300 Peyrehorade
05 58 73 00 52 / tourisme@lavaleedukiwi.com

EHPAD LA CHAUMIÈRE FLEURIE

4, Rue Alfred Longuefosse - 40350 POUILLON
05 58 98 22 38 / ehpad@orthe-arrigans.fr

WWW.PAYS-ORTHE-ARRIGANS.FR